

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS : MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, G. CUMONT ET A. DE WITTE.

1896

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1896

LE NOM DE JÉSUS

EMPLOYÉ COMME TYPE

SUR LES MONUMENTS NUMISMATIQUES DU XV^e SIÈCLE

PRINCIPALEMENT EN FRANCE ET DANS LES PAYS VOISINS.

PLANCHE IX.

Au milieu des calamités de toutes sortes, sans nombre et sans mesure, qui s'appesantirent sur l'humanité au cours du xv^e siècle, la dévotion envers le nom de Jésus se montra et se propagea comme un remède souverain. Quiconque avait foi en elle et la professait par les manifestations d'un culte extérieur, comme, par exemple, le port d'une image ou d'une *enseigne* représentant ce nom sous un type convenu, devait avoir l'espoir d'être moins éprouvé, quand il n'avait pas celui de se trouver à l'abri de tous les fléaux.

Le rôle de saint Bernardin de Sienne, dans ce qui se fit pour l'établissement de cette dévotion, est aujourd'hui bien connu. Ce que, généralement, on n'ignore pas non plus, c'est que saint Bernardin de Sienne, l'une des gloires de l'Église au temps même où il vécut, était un religieux de saint François, de ceux dits de l'Observance, ou Observantins.

Nous ne saurions nous dispenser de lui consacrer

tout d'abord quelques pages, à propos de la question que nous avons l'intention de traiter. Le sujet en vaut d'ailleurs la peine, ayant été jugé assez intéressant pour trouver place, au moyen de quelques précautions littéraires, jusque parmi les matières soumises aux lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* (1).

Notre saint avait vu le jour à Massa, ville de l'État Siennois, le 8 septembre 1380, fête de la Nativité Notre-Dame, comme si ce dût être un gage du culte de marque pour la Vierge Marie, qu'il professerait toute sa vie. Il commençait, en 1403, son année de probation, qu'il passa dans un couvent d'Italie, et il célébrait sa première messe en 1405 (2).

Dégagé de ces premiers soins, le nouveau moine songea à rendre sa vie utile à tous par le développement de son inclination pour la prédication publique.

Longtemps, et dans la mesure de ce que lui per-

(1) *Jeanne d'Arc et les Ordres mendiants*, par M. SIMÉON LUCE; mémoire inséré dans la *Revue des Deux Mondes*, fascicule du 1^{er} mai 1881. — Mentionnons, en outre, l'étude, d'un attrait si vif et si soutenu, que M. THUREAU-DANGIN, de l'Académie française, vient de faire paraître (en un beau volume in 18° de XIII-328 pages) au sujet de S. Bernardin de Sienne, de ses travaux et de ses dévotions, le tout sous le titre suivant : *Un prédicateur populaire dans l'Italie de la Renaissance*. Paris, Plon, 1896.

(2) *Les Vies des Saints* (par ADRIEN BAILLET), édition de Paris, 1724, in-f°, t. II; rubrique du 20 mai, col. 334. — Ayant ici à citer un hagiographe, sans vouloir entrer dans des détails fastidieux pour celui qui nous lirait, et plus que superflus pour notre but, nous avons choisi Baillet, de préférence à tous autres, cet auteur étant particulièrement connu pour sa concision et pour l'autorité de sa critique.

mettait l'accomplissement de ses obligations quotidiennes, il travailla à se perfectionner dans la pratique de cet art tout de dévouement. « Il se préparoit au ministère de la prédication, écrit Baillet (1), dans le silence, la retraite et la méditation continuelle de la parole de Dieu... Quatorze ans se passèrent dans ces premiers essais, jusqu'à ce qu'étant venu prêcher à Milan [1418], les applaudissements extraordinaires qu'il y reçut commencèrent cette haute réputation à laquelle on le vit arriver depuis... »

Il avait reçu du ciel, « avec les talents extérieurs du geste et de la voix, toutes les qualités qui pouvoient rendre un prédicateur accompli : une intelligence profonde des Saintes-Écritures,... une imagination vive et brillante, une facilité de concevoir promptement, de s'exprimer avec autant d'élégance que de force. On ne parloit par toute l'Italie que des fruits surprenans de sa prédication, de conversions miraculeuses, de renoncemens au monde procurés par son moyen... »

On cite, comme ayant été principalement le théâtre de ses prédications et de ses succès merveilleux, Plaisance, Bergame, Vérone, Venise, Milan, Bologne, Modène, Florence, Lucques, Pérouse, et bien d'autres endroits encore dont nous omettons les noms pour abréger. Mais s'il est une ville que nous ne devons pas oublier, dans nos mentions, c'est Rome, à cause de faits qui

(1) *Ibid.*, col. 335.

sont ici du plus sérieux intérêt, comme se rapportant aux pratiques de vénération du saint, à l'égard du nom divin dont il a introduit le culte. Nous copions encore :

« Ce fut en cette ville (de Rome) que l'envie des médisans, qui le poursuivoit partout, fit de nouveaux efforts pour ruiner sa réputation [1427]. Des personnes mal intentionnées l'accusèrent devant le pape Martin V d'avancer beaucoup de choses téméraires et de nouveautés dangereuses dans ses sermons. N'ayant pu réussir à décrier sa morale, qui n'étoit autre que celle de l'Évangile, ni à le convaincre d'aucune erreur dans ses dogmes sur les mystères, comme ils se l'étoient promis, ils se trouvèrent réduits à lui objecter pour tout crime qu'il portoit ses auditeurs à adorer le nom de Jésus, sous prétexte qu'en prêchant il tenoit souvent à la main un petit tableau où ce saint nom étoit écrit en lettres d'or environnées de rayons. Le pape voulut l'entendre dans ses défenses, et il fut si satisfait de ses raisons et de toute sa conduite, qu'il l'exhorta à continuer l'ouvrage du Seigneur, où il travailloit avec tant de succès... » (1).

Le nom divin, que nous venons de voir inscrit en lettres d'or au centre d'un cercle de rayons éblouissans, ce que l'on appelle une *gloire* dans le langage emblématique de l'art religieux, tel fut le symbole originaire et constant sous le cou-

(1) BAILLET, *ibid.*, col. 336.

vert duquel la dévotion envers ce même nom fit, dès le début, de si rapides et gigantesques progrès. Il serait d'ailleurs assez difficile, pensons-nous, de préciser à quelle époque, entre 1405 et 1427, l'ardent et pieux cordelier a commencé à utiliser dans ses sermons, ou à exposer à la suite de ses sermons, le tableau dont il vient d'être parlé.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas à suivre avec détail l'hagiographe dans les circonstances qu'il relate de la vie et, pourrait-on dire, de l'apostolat de ce même religieux. Il nous suffira d'ajouter encore, d'après Baillet, que Bernardin de Sienne, après s'être vu porté, non sans la plus vive opposition de sa part, aux fonctions les plus élevées de son ordre (1), et aussi après avoir, à maintes reprises, décliné l'honneur de l'épiscopat, que lui offrait avec insistance le Saint-Siège, mourut à Aquila le 20 mai 1444, en tournée de prédication, et dans l'état le plus complet de pauvreté monacale; qu'il fut canonisé en 1450, et que le pape Nicolas V célébraît solennellement sa canonisation le 25 mai de cette année.

En raison de l'intérêt des faits, sous le rapport

(1) En 1438, il avait, à son grand désespoir, été nommé et reconnu « vicaire général de l'ordre pour toutes les maisons ou couvents de Saint-François, dans l'Italie, que l'on appeloit de l'Observance ». Aussi longtemps qu'il conserva la charge de cette fonction, il y rendit les plus grands services à la cause de la religion ainsi qu'aux institutions de saint François, dont il procura la réforme et le développement. (BAILLET, *loc. cit.*, col. 327 et 338.)

de la dévotion au nom sacré de Jésus, nous devons revenir pour quelques instants sur les circonstances de la cause dénoncée au Saint-Siège en 1427, en vue de ruiner le crédit dont jouissait à Rome le fidèle disciple, le fils spirituel dévoué de saint François d'Assise. L'étude très remarquable de M. Siméon Luce, à laquelle nous avons déjà eu l'occasion de nous référer dans une note, nous fournira, cette fois, l'élément de nos observations. Nous ne pouvons assurément mieux faire que de laisser au savant académicien lui-même le soin de s'exprimer (1) :

« Au commencement de 1427, Bernardin prêchait le carême à Viterbe, lorsqu'il fut invité par le Saint-Père à se rendre immédiatement à Rome pour y répondre à une accusation d'hérésie. On avait dénoncé au pape Martin V, comme entachée d'idolâtrie, cette dévotion aux images ou représentations matérielles du nom de Jésus que le pieux cordelier s'efforçait d'introduire. Les principaux auteurs de ces dénonciations étaient des frères prêcheurs et des ermites de Saint-Augustin (2), qui avaient compulsé avec le plus grand soin tous

(1) Voir dans la *Revue des Deux Mondes*, fascicule du 1^{er} mai 1881, p. 73, au mémoire mentionné plus haut.

(2) Aux époques dont il s'agit, il n'arrivait que trop souvent que des religieux de différents ordres fussent en guerre les uns contre les autres, pour des questions de doctrine ou de rivalité, ce qui s'est particulièrement produit entre les frères prêcheurs, ou dominicains, et les cordeliers, ou franciscains.

les écrits de Bernardin de Sienne afin d'y trouver des chefs d'accusation contre lui. Les cordeliers, comprenant qu'on les voulait frapper dans la personne du plus illustre d'entr'eux, se levèrent tous comme un seul homme pour détourner le coup qui les menaçait. Jean Capistran et Mathieu Cimarra (1) accoururent à Rome, où ils avaient à cœur de concourir à la défense de leur maître...

» Capistran se trouvait alors à Aquila, sa patrie. Aussitôt qu'il apprend l'accusation qui pèse sur Bernardin de Sienne, il arbore une bannière où resplendit le nom de Jésus, et décide sans peine un certain nombre d'habitants de sa ville natale à le suivre. En chemin, son escorte se grossit peu à peu de tous les fidèles zélés qu'il rencontre et qu'il entraîne sur ses pas. Lorsqu'il fait son entrée dans Rome, cette escorte est devenue une armée. Capistran, qui porte la sainte bannière, s'avance le premier, et ses prosélytes le suivent en chantant un cantique composé en l'honneur du nom de Jésus... Électrisés par ce spectacle, les Romains eux-mêmes s'empressent de se joindre à la manifestation et la rendent ainsi plus im-

(1) Le Napolitain Jean de Capistran et le Sicilien Mathieu Cimarra, étaient tous les deux « des principaux disciples de saint Bernardin de Sienne ». L'un comme l'autre, ils « contribuèrent surtout à propager, chacun dans le pays d'où il tirait son origine, la doctrine du maître. » (SIMÉON LUCE, dans la *Revue des Deux Mondes*, loc. cit., p., 72.) Il va de soi que, dans ce que l'on entend ici par la *doctrine du maître*, la dévotion envers le nom de Jésus n'est pas oubliée.

sante... Du reste, l'issue du procès de 1427 fut entièrement favorable à Bernardin de Sienne. A la suite d'un débat contradictoire, la cour de Rome reconnut solennellement l'orthodoxie des pratiques recommandées par le prédicateur de Viterbe, et le culte extérieur rendu au nom de Jésus, soit seul, soit associé au nom de Marie, fit dès lors partie intégrante de la liturgie catholique (1). La victoire remportée par Bernardin de Sienne sur ses adversaires fut considérée par les frères mineurs comme un triomphe de l'ordre tout entier... Les vicaires provinciaux, les prieurs de couvents, les simples religieux, qui assistèrent au chapitre de Verceil [8 juin 1427], furent invités à user de toute leur influence afin de propager dans les diverses parties de la chrétienté la dévotion au nom de Jésus. Entraînés par l'exemple de leurs frères d'Italie, les observants cismontains se

(1) Le récit émouvant qu'on vient de lire ne doit pas empêcher de prendre en sérieux intérêt ce que Baillet dit de saint Jean de Capistran, dans la vie de ce dernier : « Il se tenoit dans un commerce continu avec Dieu, auquel il tâchoit de s'unir encore plus étroitement par le repos de l'oraison mentale et de la contemplation ; il n'en sortoit que pour secourir les malades dans les hôpitaux, et pour aller prêcher la parole de Dieu : et il se rendit le disciple de saint Bernardin de Sienne par le désir de se perfectionner dans ce saint ministère. Il suivit de fort près les vestiges d'un tel maître ; et, non content d'être devenu le sectateur de sa vertu et de sa doctrine, il se fit encore son apologiste, et alla exprès à Rome pour le défendre devant le Pape et les Cardinaux, contre les calomnies de ceux qui l'accusoient d'enseigner des erreurs en prêchant la dévotion au saint nom de Jésus... » (*Les Vies des Saints*, t. III de l'édition citée, col. 371 de la partie d'octobre.)

mirent aussitôt à l'œuvre pour répandre autour d'eux cette dévotion nouvelle... Un des missionnaires qui se dévouèrent en France à la propagande franciscaine, le seul dont l'histoire ait conservé le souvenir, fut le célèbre Frère Richard...»

Rappelons que ce Frère Richard, dont le nom se mêle dès la fin de 1428 aux événements historiques de l'époque de Charles VII (1), est une connaissance de date ancienne déjà dans les études numismatiques, envisagées notamment au point de vue des méreaux, ainsi que des enseignes et médailles religieuses. Voilà près de soixante ans que Leber, dans son *Coup d'œil sur les médailles de plomb*, etc. (2), appelait l'attention sur la personnalité de ce prédicateur populaire et particulièrement actif, qui, sous le règne encore mal établi de Charles VII, voulut, par sa présence et l'influence de sa parole parmi les troupes du roi,

(1) Ce fut d'abord, suivant des appréciations qui paraissent être fort justes, vers l'Avent de Noël 1428, « pendant la seconde quinzaine de décembre », au cours d'une mission prêchée par ce cordelier, dans les Diocèses de Troyes et de Châlons en Champagne, mission dont l'objet, dans un langage à mots plus ou moins couverts, n'aurait pas été, suppose-t-on, moins patriotique que religieux. (SIMÉON LUCE, *loc. cit.*, pp. 75 et 76.)

(2) Ce travail a paru à Paris en 1837, et comme *Introduction*, en tête du curieux ouvrage du Docteur RIGOLLOT sur les *Monnaies inconnues des Évêques, des Innocents, des Fous et de quelques autres associations singulières du même temps*. Le volume, bien qu'ayant vieilli à certains égards, n'en a pas moins conservé un grand intérêt tant pour le texte du principal auteur que pour l'*Introduction* de LEBER, dont nous aurons à reparler.

contribuer au relèvement de celui-ci, aux temps mêmes où Jeanne d'Arc, secondée d'un prestige bien autrement manifeste, travaillait à replacer le royaume sous l'autorité de son légitime souverain.

En ces temps-là mêmes, en 1429, que vint faire notre franciscain à Paris, dont les habitants se trouvaient encore sous l'autorité et l'ascendant moral des Anglais? N'y fut-il chargé d'aucun rôle secret? Ce n'est pas à nous, assurément, qu'il appartient d'en décider. Quoi qu'il en soit, le but avoué de l'armagnac Frère Richard, durant le séjour qu'il fit à Paris dans la seconde quinzaine du mois d'avril, fut la prédication publique.

Laissant forcément dans l'ombre ce qui concernait la politique et les partis, il obtint dans ses sermons, entremêlés de pratiques de dévotion envers le nom de Jésus, — adjonction qu'atteste clairement certain *mériaux d'estaing* empreint de ce nom sacré, qu'il recommandait à ses auditeurs de porter (1), — un succès qui tint presque du prodige.

Ce à propos de quoi nous avons rappelé le travail de Leber, en lui laissant avec toute justice l'initiative de la mise en lumière des faits, est tiré du *Journal d'un bourgeois de Paris*, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII. Aussi est-ce à cette source, d'ailleurs très connue, qu'il convient de recourir quand on veut être plus complètement renseigné (2). Sous la plume de l'auteur de cette

(1) Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

(2) Nous avons suivi, pour les extraits que nous reproduisons de ce

chronique, et malgré son respect constant de la chose religieuse, si l'on peut dire, l'ironie perce bien un peu, parfois, dans les endroits où il parle du missionnaire cordelier ; mais cela ne surprend pas si l'on se rend compte des situations : l'auteur du *Journal* tenait alors pour le parti des Anglais, et ce n'était pas sans raison qu'il entrevoyait un ennemi dans le nouveau venu.

Après avoir signalé un fait remontant au 4 avril 1429, sans rapport avec ce qui nous occupe, l'auteur du *Journal* mentionne l'arrivée dans la capitale, à huit jours de là, *environ*, de ce « cordelier nommé Frère Richart, homme de très grant prudence, sçavant à oraison, semeur de bonne doctrine pour édifier son proxisme ». Chacun le voulait voir : « enviz le crevoit qui ne l'auroit veu ». Il fit entendre à Paris la parole de son divin ministère du 16 au 26 avril, inclusivement, prêchant par les rues et sur les places publiques, au-devant des églises, monté sur un échafaud dont la hauteur ne mesurait guère moins d'une toise et demie (1). Durant son séjour dans la capitale, « il ne fut qu'une journée sans faire prédication ». Ce n'est pas qu'il ménageât ses forces, car il « commençoit son sermon environ cinq heures au matin, et duroit jusques entre dix et onze ; et y

Journal, l'édition estimée qui s'en trouve dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, volume publié à Paris, 1729, par DE LA BARRE.

(1) Un peu moins de trois mètres.

avoit toujours quelque cinq ou six mille personnes à son sermon... »

Le sujet même du présent mémoire nous oblige, ainsi qu'on le verra par la suite, à constater les résultats de ces prédications. Voici ce qui se produisit : c'est que, vers la fin de la mission du cordelier, « furent les gens de Paris tellement tournez en dévotion, et esmeus, qu'en moins de trois heures ou de quatre, eussiez veu plus de cent feux en quoi les hommes ardoient tables et tabliers, dés, cartes... et toutes choses à quoy on se pouvoit courcer et maugréer à jeux convoîteux ». — Les femmes de commune condition brûlèrent, à la vue de tous, « les atours de leurs testes », et les damoiselles « laissèrent leurs cornes et leurs queues », sans compter maints autres ornements de toilette frivole. Et vraiment, conclut le chroniqueur, dix sermons que le cordelier fit à Paris, et un à Boulogne-la-Petite, « tournèrent plus le peuple à dévotion que tous les sermoneurs qui puis cent ans avoient presché à Paris » (1).

Il semblerait bien, après de semblables témoignages, que le Frère Richard eût répandu la bonne parole dans le lieu le mieux préparé pour la recevoir; malheureusement, il en fut comme des semences que le laboureur de l'Évangile avait laissé tomber sur une terre inféconde, et, dans l'espèce, la politique étant venue se mêler aux affaires de la

(1) *Journal*, p. 120.

religion, il en résulta pour celle-ci un véritable échec. Quand on sut à Paris, quelques mois après le départ du cordelier, que celui-ci était un armagnac résolu, vivant au milieu des soldats de Charles VII, les sentiments de vive sympathie et d'enthousiasme que les bourgeois avaient témoignés jusque-là pour sa personne et les œuvres de piété recommandées dans ses prédications, se changèrent tout à coup en un bruyant mépris. On lit dans la chronique citée qu' « ils le maudissoient de Dieu et de ses saints, et, qui pis est, les jeux de tables, de boules, dez, brief tous autres jeux qu'il avoit deffendus, recommencèrent en despit de luy; et mesmes ung *mériaux d'estaing où estoit empraint le Nom de Jésus*, qu'il leur avoit fait prendre, laissèrent-ils; et prindrent, tretous la Croix S. Andry (1). »

Pour ne pas interrompre outre mesure le cours de nos remarques d'ensemble, nous devons différer de quelques pages encore, nonobstant l'intérêt tout spécial qu'il présente, la description de l'exemplaire, dont une chance heureuse nous a rendu possesseur, du *méreau d'étain au nom de Jésus* mentionné ci-dessus. On peut bien penser que ce sera l'un des pivots de notre mémoire.

Ce que devenait le Frère Richard à la distance de deux années de là, on ne le sait. On suit bien

(1) *Journal*, p. 125, à l'année 1429, vers la fin de juillet. — *La Croix Saint Andry*, ou Croix de Saint-André, était le signe de ralliement des Bourguignons, qui étaient alors les alliés des Anglais.

sa présence dans la milice royale plusieurs mois encore après la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc (8 mai 1429). Plusieurs fois il fut en conférence avec l'héroïne inspirée. On sait également qu'en mars 1431, suivant le style actuel, il prêchait le carême à Orléans; mais on peut conjecturer qu'il rentra vers le même temps « dans l'obscurité d'où ses relations avec la Pucelle l'avaient un moment fait sortir. »

Cette opinion, très vraisemblable, est de M. Siméon Luce (1), aux travaux duquel nous ferons encore un emprunt avant de nous séparer du Frère Richard. Il s'agit, cette fois, de la propagation du culte extérieur voué au nom de Jésus, à laquelle, dit l'auteur, on sait que le religieux franciscain « se livra avec ardeur dans tous les pays qui furent le théâtre de ses prédications. » Nous transcrivons :

« Ce n'est pas seulement à Paris qu'il persuada à ses auditeurs, ainsi qu'on l'a vu, de porter, en guise d'amulettes, des médailles frappées à l'empreinte du nom de Jésus. A Orléans, où il se trouvait avec le titre de « prêcheur de la ville », pendant le carême de 1431, nous lisons dans les comptes municipaux qu'un graveur, nommé Philippe ou Philippot d'Orléans, exécuta, moyennant six saluts, un « Jésus en cuivre », qui lui avait été commandé par Frère Richard. » (2)

(1) *Revue des Deux Mondes*, loc. cit., p. 83.

(2) *Ibid.* p. 77.

Nous croyons avec M. Luce que le *Jésus en cuivre* fait en ou vers 1431, à Orléans, est un *Nom de Jésus en cuivre*, et non pas une image du Christ. Sculpture, ciselure ou estampage, ce ne devait pas, d'ailleurs, être peu de chose que l'objet religieux exécuté sur la commande du Frère Richard, à en juger par la dépense que le travail a coûté (1). C'était, peut-on croire, quelque plaque, digne d'être mise en parallèle avec le tableau à ce même nom sacré, dont saint Bernardin de Sienne usait si heureusement en Italie à la même époque.

Deux des femmes qui, au xv^e siècle, ont fait le plus d'honneur à leur sexe, Jeanne d'Arc et sainte Colette de Corbie, n'ont pas peu contribué non plus, chacune de son côté, à l'exaltation du nom sacré de Jésus, que, dans leurs invocations, elles accompagnaient ordinairement du nom de la mère du Sauveur. Notons, à ce propos, que, de même qu'il en avait été pour le nom de Jésus vénéré isolément, et auquel la suprématie fut toujours conservée, la dévotion envers les deux noms réunis de Jésus et de Marie avait, elle aussi, pris naissance en Italie et chez les franciscains. On

(1) Six saluts, a-t-on vu. La frappe du *salut*, monnaie déclarée d'or fin, avait commencé sous le règne de Charles VI, mais elle s'était tout particulièrement multipliée sous la domination des Anglais en France, au temps de Henri V et de Henri VI. Elle avait le plus communément lieu à la taille de 63 au marc, ce qui donnait 73 grains pour le poids moyen, soit 3 grammes 87. HOFFMANN signale les poids de 3 grammes 85, 3 grammes 80, 3 grammes 40, et 3 grammes 42. (*Monnaies royales de France*, 1878, pp. 49, 55 et 56.)

cite particulièrement, pour leur zèle à propager le culte en double objet, les deux plus distingués disciples de saint Bernardin de Sienne, dont les noms se sont déjà trouvés sous notre plume : saint Jean de Capistran et Mathieu Cimarra (1).

On se rappelle qu'en 1429, étant encore de séjour à Tours, Jeanne d'Arc, un mois à peine avant son départ pour la levée du siège d'Orléans, avait fait faire, ainsi que le dit Vallet de Viriville, « deux bannières ou enseignes de guerre pour son usage » (2). Il nous suffira ici de décrire, d'après le même auteur, la bannière principale, et encore ne le ferons-nous qu'en raison des sujets que Jeanne elle-même y avait fait représenter. Cette bannière était blanche, et peinte des deux côtés. Sur la face principale, semée de fleurs de lis, on voyait le Père éternel *en majesté*, ayant pour siège l'arc-en-ciel, et portant dans sa main le globe du monde. Au-dessus se lisait l'inscription *Jhesus Maria* (3). Deux anges agenouillés offraient à Dieu une fleur de lis, emblème du royaume de France.

(1) Cf. *Revue des Deux Mondes*, loc. cit., p. 72.

(2) *Hist. de Charles VII, Roi de France et de son époque*, Paris, 1863, t. II, p. 65.

(3) Dans le texte donné par VALLET DE VIRIVILLE, au lieu de *Jhesus Maria*, on lit *Jhesu Maria*, leçon qui est d'ailleurs particulière à cet auteur, si toutefois ce n'est pas quelque faute d'impression.

Quant à l'intrusion de la lettre *h* dans le mot *Jhesus*, ce dont il se présente ici un double exemple, on sait assez combien cette forme anormale du nom du Sauveur a été employée fréquemment aux XIV^e et XV^e siècles. Nous laisserons, dans chacune de nos citations, ce nom

Il y avait au revers un écu de France, tenu par deux anges.

Il est constant que, dans l'esprit de Jeanne d'Arc, la formule *Jhesus Maria*, qu'elle y eût été initiée par quelque religieux franciscain ou par ailleurs, avait une signification de haute portée. On la retrouve sur les différentes lettres d'un caractère politique, ou respirant l'amour national, écrites au nom de Jeanne, que l'on possède encore en original, ou dont on conserve des copies authentiques. « Les sommations aux Anglais, datées des 22 mars et 5 mai 1429, le billet envoyé de Gien le 25 juin suivant aux habitants de Tournai, le message transmis de Reims le 17 juillet à Philippe, duc de Bourgogne, la réponse au comte d'Armagnac, dictée à Compiègne, le 22 août de la même année, la lettre comminatoire adressée aux Hussites, le 3 mars 1430, tous ces documents sont précédés de la suscription ou suivis de la souscription *Jhesus Maria* (1) ». Les mêmes mots étaient gravés sur une bague de minime valeur que portait la Pucelle, et qui lui fut enlevée lorsque, devant Compiègne, le 24 mai 1430, elle tomba au pouvoir des Bourguignons, qui combattaient avec les Anglais (2).

écrit avec ou sans *h*, suivant la forme sous laquelle nous l'avons trouvé à la source même d'où la citation aura été tirée.

(1) SIMÉON LUCE, *loc. cit.*, p. 83.

(2) Dans le cours de son procès, interrogée à propos de cet anneau « où il estoit escript *Jesus Maria* », Jeanne répond qu'elle le

Sainte Colette de Corbie usait, elle aussi, avon-nous dit, de la formule *Jhesus Maria*. La célèbre et pieuse réformatrice des religieuses de sainte Claire (1) faisait en France et dans les Pays-Bas bourguignons, pour la dévotion envers le nom divin, de même qu'envers le nom de Marie, ce que Bernardin de Sienne, Jean de Capistran et d'autres encore de leurs frères et sœurs en saint François d'Assise, faisaient, dans le même but et dans le même temps, de l'autre côté des Alpes. Franciscaine de cœur et d'âme, ainsi que de fait, elle pratiquait le culte recommandé dans les différents ordres institués par saint François, et elle

tient de ses père et mère ; qu'elle ne sait à proprement parler de quelle matière il est ; qu'en tous cas, s'il est d'or, il n'est pas de fin or ; qu'elle ne sait même « se c'est or ou laton ». C'était donc, simplement, quelque bijou de pacotille, comme on en fabriquait tant pour les personnes d'une condition peu aisée et notamment pour les habitants des campagnes. Et vraiment, ici, l'objet ne nous paraît en avoir que plus d'intérêt, par son caractère populaire.

Les interrogatoires que l'on fit subir à Jeanne d'Arc, et dont le contenu a été conservé, fourniraient aisément d'autres témoignages plus manifestes de sa dévotion pour les noms de Jésus et de Marie. A cet égard, d'ailleurs, les faits relatés au procès ne font guère que rappeler ce que l'on connaît de reste. Nous fermons, pour ne plus les rouvrir, les pages de cet *instrumentum* maudit.

Nous ne saurions terminer cette note sans rappeler que, sur le bûcher qui devait consumer la sublime martyre, le dernier cri qu'elle fit entendre fut le nom de Jésus, itérativement invoqué.

(1) Sans compter, nous dit BAILLET, différents « monastères d'hommes qui voulurent bien se réformer aussi sur le plan qu'elle leur donna ». (*Les Vies des Saints*, t. I de l'édition citée, col. 69 de la partie de mars.)

le pratiquait en prêchant d'exemple. « Cette sainte entretenait une correspondance très active, soit avec les religieux et les religieuses des couvents qu'elle avait fondés ou réformés, soit avec des personnes séculières, affiliées au tiers-ordre de saint François, qui avaient embrassé sa réforme. Quelques rares monuments de cette correspondance sont parvenus jusqu'à nous... En tête de chacune de ces lettres figure la suscription *Jhesus* ou *Jhesus Maria*, parfois avec l'addition *Franciscus et Clara*. L'adresse, même, est le plus souvent précédée du mot *Jhesus...* » (1)

Quand l'abbesse Colette Boylet, dite de Corbie, mourut à Gand, le 6 mars 1447 (n. s.), âgée de soixante-six ans, elle en avait plus de quarante de profession. Jean de Capistran décédait en 1455, et Bernardin de Sienne était sorti de ce monde en 1444. A l'époque où l'on voit disparaître ces figures de premier ordre pour notre sujet, c'est-à-dire vers le milieu du xv^e siècle, la dévotion pour le nom du divin Maître avait fait déjà de si grands progrès qu'elle s'étendait à tous les degrés de l'échelle sociale par tous les pays chrétiens.

Tels avaient été les résultats du zèle et de la persévérance qu'avait déployés la grande famille séraphique, répandue en si grand nombre dans toutes les régions où la foi avait pénétré; mais on peut bien dire que la dévotion envers le saint nom

(1) SIMÉON LUCE, *loc. cit.*, p. 84

avait fini par gagner tous les ordres religieux, et non seulement ces ordres, mais aussi les fidèles de tous les rangs et de toutes les classes, laïcs aussi bien que personnes d'église. Le courant qu'elle formait avait pris un si grand développement qu'aucun effort humain, si tant est qu'il eût pu s'en produire, ne serait parvenu à enrayer les effets irrésistibles d'une puissance de cette force.

Une situation aussi prospère devait entraîner la création d'une fête annuelle, de nature à en assurer la perpétuité. Nous ne saurions dire si l'on est aujourd'hui très bien fixé sur les circonstances et l'époque de ses commencements; mais voici ce qu'on en écrivait au XVIII^e siècle:

Cette fête de dévotion libre (1)... « a un office particulier qui est autorisé par le Saint-Siège. L'attention singulière qu'on doit faire sur la vertu de ce saint nom que nous ne saurions même prononcer comme il faut, selon l'apôtre (2), que par le mouvement du Saint-Esprit, est cause qu'on en a détaché la solennité d'avec celle de la Circoncision, afin de pouvoir la célébrer à part... Plusieurs églises d'Allemagne et des Pays-Bas la célèbrent le 15 de janvier, quelques-unes le 8 du mois, comme pour honorer l'octave de la Circoncision; d'autres le dimanche suivant... Quelques auteurs

(1) La « fête du *Saint Nom de Jésus.* »

(2) *Cor.*, XII, 3.

estiment que nous avons l'obligation de cette fête aux religieux de saint François, qui semblent avoir procuré l'établissement public et fixe de cette dévotion aux fidèles dès les commencements du xvi^e siècle. L'on croit effectivement que ce fut sur leurs remontrances que le pape Clément VII en permit la fête avec l'office, l'an 1530. Mais on ne peut disconvenir que quelques bréviaires et quelques martyrologes n'en fissent déjà mention avant ce temps... » (1).

Le fait auquel nous devons maintenant une mention a bien son importance à un point de vue général, mais il ne peut manquer surtout d'appeler l'attention de ceux qu'intéresse particulièrement l'étude de l'histoire religieuse dans les provinces méridionales de la Belgique. Un prêtre flamand, Jacques Meyer, historien et chroniqueur estimé, qui, à ses heures, a cultivé la poésie latine, livrait à l'impression dès 1531, tant à Bruges qu'à Anvers (2), certain hymne en vers trochaïques, ayant pour objet l'exaltation du saint nom de Jésus, et dans laquelle il posait en principe l'établissement, à cette fin, d'une fête univer-

(1) BAILLET, *Vies des Saints*, t. I de l'édition citée, Paris, 1724. Voir aux col. 7 et 8. sous la rubrique du 1^{er} janvier.

(2) JACOBI MEYERI BALIOLANI, *Flandricarum rerum tomi X...*, cum *Hymno de Sanctissimo Nomine IESV*. L'édition que nous avons sous les yeux, de ce rare opuscule, réimprimé à Bruges en 1843, est celle d'Anvers (*Antverpiæ, apud Guilielmum Vorstermannum*). 1531, pet. in-8°. Voir au folio 67, verso.

selle. On jugera de son enthousiasme par ce début :

Surge qui soles fidelem convocare Ecclesiam ;
 Surge, cantus ædit ales, appetit diluculum.
 Scande sacri celsa templi sedulo fastigia.
 Tange funes, æra pelle, fac modos laudabiles.
 Omnis hoc die per orbem ferietur civitas,
 Dulce JESV nomen odis et canat celebribus...

Nous craindrions de dépasser notre but, en prolongeant cette citation, qui suffit bien, au surplus, dans les conditions où nous l'avons donnée.

Le nom de Jésus tel que nous le voyons au xv^e siècle, en iconographie, consiste le plus ordinairement dans le chiffre ou monogramme **ih̄s**, avec le montant de la lettre **h** traversé horizontalement d'un trait d'abréviation qui lui donne l'aspect d'une croix. Parfois, la lettre **i** est remplacée par un **ʝ** ce qui modifie ainsi le monogramme : **ʝhs** (1). Cette formule **ih̄s**, ou **ʝhs**, *crucifère*, présentée à tous chrétiens comme un symbole de vénération essentiellement efficace, avait pénétré, durant le même siècle, dans toutes les classes de la société, comme nous l'avons dit, et, ajouterons-nous, dans tous les usages de la vie. On en constatait la présence sur les hosties,

(1) La forme **ʝhs** est plus fréquente que nous n'avions pu le penser, quand nous avons écrit cette partie de notre mémoire. On le verra plus loin. Autant que nous en pouvons juger, c'est en Italie qu'elle paraîtrait avoir pris naissance.

ou pains d'autel (1); elle ornait, non seulement les édifices religieux, les vêtements sacerdotaux, les vases sacrés, les cloches de quantité d'églises (2) et maints autres objets affectés au culte, mais aussi les habitations des particuliers (3), tant à l'extérieur des maisons (4) qu'à l'intérieur des appartements; elle se trouvait reproduite sur les mobilier des ménages, sur les ustensiles de toutes sortes. Des couvents en ornaient leurs sceaux (5); on en historiait des tombes (6), des reliures de livres (7). On imprimait au même type des images en papier ou en parchemin, et l'on tapissait de

(1) E. HUCHER, *Notice sur quelques monuments historiques du dépt de la Sarthe*. Paris, 1850, p. 51.

(2) G. VALLIER, *Inscriptions campanaires du département de l'Isère*. Montbéliard, 1886, *passim*. — LÉON GERMAIN, *Les anciennes cloches de Saugues*. Nancy, 1890, p. 12. — BARBIER DE MONTAULT, *Traité d'Iconographie chrétienne*, t. II, p. 105, et pl. XXIV, fig. 268. — Etc.

(3) SIMÉON LUCE, *loc. cit.*, p. 72.

(4) C'est ce qu'à Sienne, particulièrement, on voit encore fréquemment aujourd'hui en divers quartiers de la ville, ce que constate en partie un article du *Correspondant*, fascicule du 10 mai 1896, p. 562.

(5) G. DEMAY, *Le costume au moyen âge d'après les sceaux*, p. 353.

L'auteur donne pour exemple le sceau de la Grande-Chartreuse, usité en 1441.

(6) BERNARD PROST, *Notice sur sept dalles funéraires*. Lons-le-Saulnier, s. d., *passim*. (Communication de M. Léon Germain.)

(7) Un livre de notre bibliothèque, incunable en latin, traitant de matières religieuses, imprimé à Venise en 1483, et demeuré dans sa reliure primitive, a les ais recouverts de veau brun, avec gaufrures figurant un fretté. Les compartiments en claire-voie de ce fretté sont occupés chacun par un petit médaillon, soit au monogramme ih̄s crucifère, soit au monogramme mā, donnant en abrégé le mot *Maria*. Ces médaillons ont été appliqués de manière à alterner entre eux.

ces estampes l'intérieur des coffres-forts, à l'effet de protéger le contenu contre tous mauvais desseins (1). Les fidèles la portaient sur eux ou à leur chaperon, en guise *d'enseigne*, nom sous lequel étaient encore désignées les images en tous métaux, en toutes matières, et de toutes formes qui ont précédé nos médailles de piété actuelles. Au résumé, peut-on dire, elle était placée partout.

La numismatique, dont les investigations embrassent tant de faits, pour y jeter la lumière ou un redoublement de preuves, ne pouvait pas demeurer étrangère à l'étude de ceux dont il est question dans ce mémoire. C'est de la numismatique, principalement, qu'il s'agira désormais ici, pour la description et l'interprétation des monuments de son ressort dont il nous est loisible de soumettre la connaissance à l'intérêt du lecteur.

Nous ne saurions trop répéter, en terminant nos remarques générales, que nous ne nous occuperons pas, dans l'étude que nous portons aujourd'hui à la connaissance de nos confrères, des témoignages de vénération ou d'adoration rendus au nom du Sauveur avant le xv^e siècle. Il faudrait, pour aller à la source, remonter aux années que le Christ a passées sur la terre, où son nom fut dès lors si souvent invoqué, et parfois même, comme nous l'apprend l'Évangile, employé, pour

(1) Nous avons vu dans la collection d'un ami, un de ces coffres-forts, du xv^e siècle, *armé* intérieurement de l'image au *ij*s crucifère. Cette image était placardée à l'intérieur du couvercle.

opérer des miracles, par des individus demeurés en dehors du cercle de ses disciples (1). Quant à la forme **ih̄s** donnée au nom de Jésus, on sait assez qu'elle était un emprunt fait à l'épigraphie grecque, où le mot est écrit **ΙΗΣΟΥΣ**, et l'on ne connaît pas moins les métamorphoses par lesquelles elle est passée pour s'introduire dans l'épigraphie latine en la façon **IHESVS**, puis dans les écritures du moyen âge dites gothiques. Ainsi, encore, le **ΧΡΙΣΤΟΣ** des Grecs fut transformé en **XPISTVS**, ou **XPS**, pour tenir la place, dans les textes ou les inscriptions en latin, des formes régulières **CHRISTVS**, **CHRS**.

L'institution des *Jésuates*, ordre religieux italien qui n'eut jamais une très grande importance, remonte, paraît-il, à 1355 environ (2). On dit que « les Jésusates ont été ainsi appelés parce qu'ils avaient souvent le nom de Jésus en la bouche (3) ». D'autres ajoutent que ces religieux ont porté, entre autres insignes, et se dessinant sur un fond d'azur, un nom de Jésus avec des rayons d'or. Que le fait soit exact ou non, nous n'avons pas, en raison de l'époque où il se serait produit, à faire plus que de le signaler. Notre travail a ses bornes

(1) LUC, cap. IX, v. 49: « Respondens autem Joannes dixit: *Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum, quia non sequitur nobiscum...* »

(2) HERMANT, *Hist. des Ordres religieux et des Congrégations régulières et séculières de l'Église*. Rouen, 1710, t. II, p. 342.

(3) HERMANT, *Ibid.*

naturelles marquées par la dévotion dont Bernardin de Sienne se fit avec amour l'initiateur et le divulgateur, dévotion dont il a été conservé, grâce surtout à la numismatique, tant de vestiges contemporains, et qui, debout depuis près de cinq siècles, se manifeste encore aujourd'hui, si constante et si inaltérable.

Nous arrivons aux descriptions de nos monuments métalliques. La première description sera celle de certaine enseigne dans laquelle il nous paraîtrait difficile de ne pas reconnaître un exemplaire du *mériaux d'estaing* que le Frère Richard, en 1429, recommandait aux Parisiens de porter, et que beaucoup de ceux-ci rejetèrent bientôt après, à la suite des circonstances que nous avons relatées plus haut. Notre exemplaire, que nous possédons depuis plus de quarante ans, a été retiré de la Seine, à Paris, dans des travaux de dragage exécutés entre la Cité et les dépendances du Quartier Latin.

1. Le nom de Jésus, figuré par la formule **ih̄s**, dont la lettre **h̄**, en signe d'abréviation, a la hampe traversée d'un trait horizontal, qui donne au sommet l'apparence d'une croix, d'autant mieux caractérisée que ses bras improvisés sont chargés de deux clous de la Passion. Cette formule est dans un encadrement circulaire de douze rayons flamboyants, enjolivés de petits jets de lumière, placés,

trois par trois, dans chacun des intervalles qui séparent les rayons l'un de l'autre.

Rev. Répétition du type précédent, sauf pour ce qui concerne la première lettre de la formule crucifère du nom divin, commençant cette fois par un **y**, au lieu d'un **i**, ce qui produit la leçon **phs**. Deux clous de la Passion adhèrent aux bras de la croix. Un troisième clou a la pointe enfoncée dans le montant de cette croix, vers le bas. Les rayons dans le cercle desquels le monogramme est encadré offrent la même disposition que sur le côté opposé.

Enseigne ronde avec bélière. Nous avons dit qu'elle est en étain. Son diamètre, non compris la bélière, est de 25 à 26 millimètres.

Pl. IX, fig. I.

Tout, dans cette pièce capitale, est à considérer et à examiner avec un soin scrupuleux.

On ne saurait douter qu'elle soit aux types qu'offraient aux hommages de tous saint Bernardin de Sienne et les autres religieux attachés à propager la dévotion nouvelle. Mais, d'autre part, on est naturellement porté à se demander pour quelle raison, sur l'enseigne en cause, la formule crucifère du nom divin se trouve orthographiée de deux manières si distinctes, **ihs** et **phs**. Il est, certes, très intéressant de trouver ainsi réunies les deux leçons sous lesquelles apparaît au xv^e siècle le *dulce Nomen*; mais le fait, à première vue, n'en semble pas plus normal.

Disons sans plus tarder que l'on se trouve ici en présence d'une difficulté plus apparente que réelle. Evidemment, celui qui a présidé à la composition de l'enseigne s'est laissé guider, en y introduisant le nom de Jésus sous une double expression, par la pensée qu'il la mettrait par ce moyen d'autant plus à la portée de tous, bon nombre de fidèles pouvant ne connaître la signification du monogramme divin que sous l'une des deux formes, et ne se trouver disposés à placer leur confiance et leur dévotion que dans le symbole qui leur était familier.

Dans les régions françaises, dans les Pays-Bas, et ailleurs encore, la forme **ih̄s** était, incontestablement, de beaucoup la plus commune ; mais on peut douter qu'il en fût de même partout, notamment dans certaines contrées de l'Italie et de l'Allemagne (1). Il ne serait même pas surprenant, ainsi qu'on le verra dans la suite de cette étude, que saint Bernardin de Sienne eût tenu pour la forme **ϣhs**.

(1) Dans une *Notice sur quelques manuscrits précieux sous le rapport de l'art*, tirage à part de la *Gazette des Beaux-Arts*, mai-novembre 1866, M. VALLET DE VIRIVILLE, Professeur à l'École des Chartes, a consigné quelques observations. dont nous donnons un extrait : « Au moyen âge, a-t-il dit, l'i et le j étaient alternativement voyelles et consonnes. Ils s'employaient absolument l'un pour l'autre... Dans quelques noms, l'Y a pu se substituer, non seulement à l'I voyelle, dont il était l'équivalent, mais même au J consonne. Ainsi Jésus, Jérusalem, Jérôme, ont pu s'écrire Ihésus, Ihérusalem, Ihérôme, et même. par conséquent, Yésus, Yérusalem, Yérôme.. » Vallet de Viri-

Ce qui complète particulièrement le rapport

ville n'a agité à ce propos aucune question de lieux, bien que cela eût pu avoir son intérêt.

En Italie, d'autres, mieux placés que nous pour y effectuer des vérifications bien nécessaires, examineront, à Rome et à Modène, sur les tableaux circulaires au nom de Jésus que l'on sait avoir appartenu à saint Bernardin de Sienne, comment, en réalité, y est composé le monogramme divin. Ce que nous pouvons, quant à nous, constater dès à présent, c'est que sur certains médaillons d'art italien, dont quelques-uns reproduisent les traits de Bernardin de Sienne, et qui sont de bien peu postérieurs à sa mort, le monogramme divin qui y figure est formé des lettres $\psi\eta\varsigma$. Il existe à Paris, au Musée de l'Hôtel de Cluny, dans les collections de faïences d'art italien, fabrique de Cafagioli, n° 2807, une plaque votive de forme circulaire, et du diamètre de 44 centimètres, qui paraît être une imitation, mais trop capricieusement exécutée, des tableaux circulaires à l'usage de saint Bernardin de Sienne. Au centre de cette plaque votive, la première des trois lettres composant le monogramme divin crucifère est un ψ . Une inscription, bordant l'objet, est ainsi conçue : + NICOLAVS : DE · RAGNOLIS · AD · HONOREM · DEI · ET · SANTI · MICHAELIS · FECIT · FIERI · ANNO · 1475.

En l'église Sainte-Croix-de-Jérusalem, à Rome, les étiquettes de différentes reliques y conservées sont ainsi conçues : « De lapide quo tegitur sepulchrum Yhesu ; de sepulchro Xpisti Yhesu », etc. (Mgr BAREIER DE MONTAULT, *l'Année liturgique à Rome*, édition de 1870. p. 139.)

Une estampe, datée de 1454, image populaire de dévotion exécutée dans le genre dit *criblé*, dont les produits sont assez généralement, pour la plupart, attribués à des Allemands plus artisans qu'artistes, montre saint Bernardin entièrement à l'action d'une prédication publique sur son théâtre en plein vent. Debout et les bras étendus en croix, il expose, de la main droite, le tableau, en forme de cercle radié, chargé du monogramme divin crucifère, dont la première des trois lettres qui le composent est un ψ ; de la main gauche, il porte une sorte d'écrêteau sur lequel est formulée cette exhortation : **vide, lege dulce no(men)**. — Voir dans la *Bibliothèque de l'Ensei-*

entre notre enseigne et le tableau (1) à l'usage de saint Bernardin, ce sont les rayons qui entourent le monogramme crucifère. On sait que, pour être en harmonie avec les principes du saint, les rayons devaient être au nombre de douze, comme ils sont en effet sur l'enseigne. On trouve, dans un des sermons que l'on a conservés de lui, l'énumération des « douze rayons mystiques ou attributs du nom de Jésus » (2). Mais, sans se livrer, sur un semblable sujet, à des considérations par trop spéculatives, chacun, du moins, peut se souvenir

gnement des Beaux-Arts, le volume intitulé : *La Gravure*, par le Vte HENRI DELABORDE, pp. 44 et 48.

On retrouvera encore, dans la continuation de ce mémoire, et en dehors des médaillons italiens dont il vient d'être succinctement parlé, quelques exemples du monogramme IHS crucifère, quand nous serons à la description des jetons de fabrique nurembergeoise que leurs types font entrer dans notre cadre.

(1) Au lieu de *le tableau*, on pourrait dire *les tableaux*, car Bernardin de Sienna en a eu plusieurs. Voir à la note suivante.

(2) Voir ce qu'ADRIEN DE LONGPÉRIER a écrit au sujet du nom de Jésus, dans la *Revue numismatique française*, année 1860, p. 394, en se fondant principalement sur les deux opuscules suivants, dus à l'érudition de Cavedoni :

Dell' origine e valore della scrittura compendiosa IHS del sacrosanto nome di Gesu. Modena, 1846.

Dell' orig. e val. della scritt. comp. IHS del sacr. nome del Salvatore, e del suo culto. Modena, 1855.

Longpérier aurait pu citer un travail plus ancien, de nature à prouver l'intérêt que les Italiens attachent depuis longtemps à l'étude de ces questions; c'est le livre de VETTORI, *De vetustate et formâ monogrammaticis Nominis Jesu* Roma, 1747.

Rappelons, d'après Longpérier, que Bernardin de Sienna « avait donné, en 1423, à l'église Sainte-Marie *delle Asse*, à Modène, un

que le nombre *douze* était celui des apôtres du Sauveur, et remarquer que ce nombre fut également celui des premiers compagnons de saint François d'Assise, accourus successivement à sa parole, pour travailler avec lui, dans leur évangélique pauvreté, à la fondation de l'institut séraphique. Pour tout bon cordelier, comme Bernardin de Sienne ou le Frère Richard, il ne pouvait y avoir à méconnaître le haut caractère de ce « dernier trait de ressemblance entre le nouvel institut et le collègue apostolique » (1).

Le mérite de l'auteur ne nous permet pas de passer absolument sous silence, nonobstant les bizarreries dont elle est semée, l'attribution tentée

tableau représentant en or sur fond d'azur le monogramme sacré entouré de rayons et de fleurons ».

Nous trouvons, d'autre part, dans l'*Année liturgique à Rome*, par Mgr BARBIER DE MONTAULT, 1870, les deux mentions que nous allons reproduire. Elles sont extraites du *Propre des Saints* :

P. 44. 20 mai : S. BERNARDIN DE SIENNE... « Sa vie a été peinte à fresque au xv^e siècle... sur les murs de sa chapelle, à Sainte-Marie *in Ara Cæli*, où l'on expose le monogramme du Christ, qu'il portait dans les missions. »

P. 89. 23 octobre : S. JEAN DE CAPISTRAN... « A Sainte-Marie *in Ara Cæli*, on conserve le monogramme du nom de Jésus, dont il prit la défense, à la basilique vaticane, en présence de Martin V et des cardinaux. »

On a vu ci-dessus dans quelles circonstances Jean de Capistran avait jugé bon d'intervenir, moins pour la défense du monogramme de Jésus que pour la défense de Bernardin de Sienne, attaqué à propos de ce monogramme.

(1) *Saint François d'Assise*, par le R. P. LÉOPOLD DE CHÉRANCÉ, de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins. Édition de Paris, 1886, p. 80.

autrefois par Leber, au sujet d'une pièce de plomb ou d'étain, et de conservation moins que médiocre, qu'il aurait volontiers présentée comme étant quelque exemplaire du *mériaux* de 1429. Il lisait *en fragment de légende* sur cette pièce, autour d'une sorte de rébus dont il a donné une interprétation assez singulière pour ne pouvoir être prise fort au sérieux, les mots : AVCTORE. IESV. PETRVS. C'est en se fondant sur le mot *Jesu* placé, sans aucune marque spéciale de nature à éveiller l'attention, dans le contexte de cette inscription incomplète, qu'il conclut surtout à l'attribution qu'il propose. Son argumentation est d'ailleurs des plus faible(1), et elle ne peut empêcher de reconnaître aujourd'hui, dans la pièce en question, une de ces monnaies des Innocents et des Fous publiées en si grand nombre dans le travail du docteur Rigollot, auquel celui de Leber sert d'introduction.

Il est peu de mots qui aient eu au xv^e siècle et encore longtemps après, autant d'acceptions diverses que le mot *mériaux* sous ses différentes formes : *mériaux*, *mérel*, etc. ; et il n'y a certainement pas de quoi être surpris de le voir employé par l'auteur du *Journal d'un bourgeois de Paris* pour désigner une enseigne ronde, une sorte de médaille de dévotion, comme l'est notre enseigne n^o 1, où le

(1) Nous reprendrons dans une note additionnelle l'examen des explications de Leber.

nom de Jésus, exprimé dans les deux formes les plus usitées à l'époque, se trouve exposé en pleine évidence, et non pas comme abrité obscurément parmi les autres mots d'une légende où rien ne le distingue à la vue, où rien ne provoque à l'y aller chercher.

Nous n'insisterons pas davantage sur l'attribution que nous nous sommes attaché à mettre en relief, et dans laquelle nous avons, quant à nous, une confiance entière. Les uns l'accepteront; d'autres, peut-être, la contesteront; et le temps, comme il est arrivé tant de fois dans les élucubrations numismatiques, finira bien par donner raison à la vérité. Mais, à propos même de notre attribution, on pourrait nous reprocher, et ce ne serait pas sans raison, de n'avoir pas fait usage d'une des considérations le plus particulièrement de nature à la fortifier, si nous n'en disions pas, tout au moins, quelques mots ici. Il s'agit d'un rapprochement qu'il convient d'établir, ce à quoi nous regrettons de n'avoir été que tardivement en mesure de songer, entre notre enseigne n° 1 et les médaillons italiens du xv^e siècle sur lesquels figure le monogramme **phs** crucifère, avec les détails significatifs que saint Bernardin de Sienne paraît surtout avoir adoptés. Nous ne pouvons pour le moment que prendre simplement acte des faits, sauf à y revenir lorsque nous serons à l'examen des médaillons italiens.

Une dernière question est, pensons-nous, à

poser plutôt qu'à résoudre, parce qu'elle ne nous paraît pas avoir pu encore être l'objet d'une étude suffisamment mûrie.

Les enseignes au nom de Jésus mises en faveur à Paris, en 1429, par les prédications du Frère Richard, ont-elles été exécutées dans la capitale, ou bien y avaient-elles été apportées par ce religieux, qui en aurait eu ainsi à sa disposition le débit, dès les premiers temps de sa mission ?

Notre enseigne n° 1 ne présente, en tout cas, aucun caractère spécial à une localité plutôt qu'à une autre; et c'est ce qui convenait tout particulièrement, ainsi qu'on a pu le voir ci-dessus, au but que tout religieux de saint François devait se proposer pour la propagation cosmopolite de la dévotion envers le nom sacré. Nous avons rappelé plus haut, également, et d'après les observations de M. Siméon Luce, que le Frère Richard n'a pas poursuivi ce but seulement à Paris, mais qu'il s'y montrait attentif partout où l'appelait son ministère. D'après ces considérations, il n'y aurait rien de surprenant à ce que des exemplaires de notre enseigne n° 1 pussent être retrouvés à des distances des plus éloignées les unes des autres. Il est évident que la question est encore de celles auxquelles le temps, aidé de l'observation des archéologues, pourra surtout se charger de répondre avec utilité.

(*A suivre.*)

J. ROUYER.

LE NOM DE JÉSUS

EMPLOYÉ COMME TYPE

SUR LES MONUMENTS NUMISMATIQUES DU XV^e SIÈCLE

PRINCIPALEMENT EN FRANCE ET DANS LES PAYS VOISINS.

Suite (1).

PLANCHE XIII.

Quelques médaillons d'art italien, à l'examen desquels nous n'avons malheureusement songé qu'un peu tard, et lorsque notre travail était déjà fort avancé, doivent maintenant nous occuper. Nous en donnons ici la description :

2. COEPIT · FACERE · ET · POSTEA · DOCERE. Effigie en buste de Bernardin de Sienne, tournée à gauche. Le saint, tout courbé, portel'habit de son ordre, et a sous le bras un livre fermé. Ses traits, vieillis et amaigris, sont protégés par un capuchon de forme arrondie au sommet. La tête est légèrement ornée d'une auréole consistant en quelques rares rayons de modeste étendue.

Rev. MANIFESTAVI · NOMEM (2) · TVVM · HOMINIBVS. Dans un cercle de douze rayons flamboyants, brochant sur un nombre indéfini de rayons droits, que, volontiers, nous dirions

(1) Voir *Revue*, 1896, p. 313.

(2) Cette faute dans le mot NOMEN, improprement écrit NOMEM, existe sur le médaillon.

ardents, le nom de Jésus figuré par le monogramme **ϰhs** crucifère. Les bras de la croix formés par le tiret horizontal traversant le montant de la lettre **h** sont surmontés de l'écriteau de Pilate, mais sans inscription. On lit dans les espaces vides entre les rayons flamboyants : ANTONIO · MARESCOTO · DA · FERARA · F (*ecit*).

Des deux côtés de la pièce les légendes sont en caractères romains.

Médaille en bronze du diamètre Pl. XIII, fig. 6 (1).
de 75 millimètres.

La légende qui accompagnel'effigiedeBernardin de Sienne est l'application à ce religieux, aussi éminent par le savoir que par ses vertus, d'un texte emprunté aux Actes des Apôtres, et dans lequel saint Luc rappelle ce qu'il a écrit déjà pour

(1) Une gravure de cette pièce, particulièrement importante, a été publiée dans le *Trésor de Numismatique et de Glyptique*, série des *Médailles coulées et ciselées en Italie*, Paris, 1834, t. II, pl. 13, fig. 4. Le médaillon était alors la propriété de M. Rollin, à Paris. Il ne paraît pas que ce soit l'exemplaire qui repose actuellement au Musée de Berlin, donné en phototypie par Julius Friedlaender dans ses travaux sur les Médailles italiennes de 1430 à 1530. Ce dernier exemplaire a été signalé depuis par ALOÏSS HEISS dans ses recherches sur les *Médailleurs de la Renaissance*. Alfred Armand n'a pas manqué non plus de donner une description sommaire de notre médaillon dans *Les Médailleurs italiens des quinzième et seizième siècles*, 1^{re} édition, 1879, p. 16, et 2^e édition, 1883, t. I, p. 28. Voir, en outre, le *Museum Mazzuchellianum*. Venetiis, 1761, t. I, pl. 9, fig. 1. L'habile graveur de la *Revue*, M. G. Lavalette, a utilisé pour l'exécution de sa planche le livre de Friedlaender, mis gracieusement à sa disposition par M. Camille Picqué.

la glorification du Sauveur, « *de omnibus quæ cœpit Jhesus facere, et docere...* » (1)

Quant à la légende du revers, autour du monogramme sacré, elle est tirée de l'admirable Discours après la Cène, tel que saint Jean nous l'a transmis dans sa version de l'Évangile. Le disciple bien-aimé y fait ainsi s'exprimer Jésus dans ses invocations au Père éternel : « *Pater, ... manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo...* ».

On comprend aisément l'application qui est faite, sur le médaillon, de la première partie de ce texte à Bernardin de Sienne, parlant en ces termes à Jésus-Christ : MANIFESTAVI NOMEN TVVM HOMINIBVS. On remarquera, au surplus, que le même texte a toujours été considéré par les frères de son ordre comme étant celui qui caractérisait le mieux la mission du saint sur la terre, mission particulièrement consacrée à l'exaltation du nom du Sauveur.

Dans une *Vie* de saint Bernardin, imprimée à Cologne en 1483 parmi divers suppléments à la Légende dorée, nous lisons ce passage tout particulièrement significatif : « *Approprinquante hora qua spiraret ad Dominum, morem sui patris Francisci sequens, se poni fecit in terram, et statim quasi ridens, spiravit ad celos, videlicet ad Deum qui miserat illum,*

(1) *Actus Apostolorum*, cap. I, v. 1. — Saint Mathieu (cap. V, v. 19) avait déjà mis dans la bouche du Sauveur, formant ses disciples à pratiquer leurs enseignements, ces propres paroles : « *Qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum.* »

in vigilia Ascensionis dominicæ, die Mercurii, hora xxij, in qua die per fratres, antea illa, ducebatur occurrens: PATER, MANIFESTAVI NOMEN TUUM HOMINIBUS QUOS DEDISTI MIHI, NUNC AUTEM PRO EIS ROGO ET NON PRO MUNDO, QUIA AD TE VENIO... » (1). Il aurait été difficile de mieux condenser, en même temps que d'appropriier plus heureusement à la circonstance, le texte déjà visé de l'Évangile selon saint Jean, chapitre 17, versets 5, 6, 9 et 13. On peut bien dire, d'autre part, que l'esprit de saint Bernardin de Sienne a des mieux inspiré, dans la composition de notre médaillon, types et légendes, l'auteur ou les auteurs de cette œuvre de haut intérêt.

3. Autre médaillon à l'effigie de Bernardin de Sienne. Cette effigie serait d'une assez complète similitude de travail avec celle du médaillon précédent pour qu'Armand ait pu considérer les deux pièces comme étant sorties de la main du même artiste, Antonio Marescotti (2).

Le second médaillon est sensiblement plus grand que le premier, son module ne mesurant pas moins de 96 millimètres. Il est représenté dans les planches du *Museum Mazzuchellianum* (3), d'après un exemplaire indiqué comme n'ayant pas de

(1) *Legenda Sanctorum aurea, quæ alio nomine dicitur Hystoria longobardica*, (Coloniæ) 1483 ; fol 402, col. 3 et 4.

(2) *Les médailleurs italiens*, 1879, p. 16 ; 1883, p. 28. Nous n'avons pas eu l'occasion de pouvoir vérifier les données qui ont servi de base à Armand pour asseoir son opinion.

(3) T. I, pl. 9. fig. 2. (ARMAND, *loc. cit.*, 1879, p. 17.)

revers. La légende, que l'on nous dit être en belles capitales gothiques rangées en cercle autour de l'effigie, est ainsi reproduite par Armand, quant à sa composition : ✠ IN · DOMINE · IH̄E (1) · OMNE · GENU · FLECTITUR · CELESTIUM · TERRESTRIUM · INFERNO.

Il semblerait assez, d'après certaines probabilités dont il convient de tenir compte, que le second des médaillons à l'effigie de Bernardin de Sienne (notre n° 3) était, comme le premier, destiné à avoir un revers, et que ce revers devait, aussi, être au nom de Jésus en monogramme, accompagné de ses douze rayons mystiques, suivant le type adopté par le fervent Observantin.

Sur ce dernier point, un troisième médaillon, à l'effigie, cette fois, d'un doge de Venise, pourrait bien ne pas être inutilement à rapprocher des deux précédents. Le voici :

4. (Légende en caractères romains:) NICOLAVS · MARCELLVS · DVX. Buste du doge Nicolas Marcello, appelé à cette dignité en 1473, vers l'âge de quatre-vingt-six ans, mort en 1474. Le buste est signé des lettres G.T.F., qui n'ont pu servir encore à en faire découvrir l'auteur.

Rev. (Légende en capitales gothiques, parmi lesquelles il en est plusieurs qui sont liées :) ✠ IN ·

(1) Nous pensons qu'il a dû se glisser ici quelque erreur de transcription, et qu'il convient de lire IH̄U, au lieu de IH̄E. — On ne sera pas, d'ailleurs, sans remarquer que le nom de Jésus commence ici par un I, alors qu'il commence par un *ꝰ* dans le monogramme figuré au centre du type.

NOMINE · IHS · OMNE · GENU · FLECTUNTUR
 · CELESTIU · TERESTRIU ꝛ INFERNO. Le
 monogramme *IHS* crucifère, au centre d'une gloire
 en forme de cercle entouré de rayons ardents et de
 rayons flamboyants, ceux-ci au nombre de douze.
 Rien ne saurait donner mieux l'idée de la magnifi-
 cence de ce symbole que la reproduction scrupu-
 leusement exacte qui suit (1) :



Médaille de bronze du diamètre de 96 millimètres. Exemple
 du Cabinet des médailles, à Paris. Communication obligeante
 de M. Henri de la Tour.

(1) Voir la gravure de ce médaillon, pour le droit et le revers, déjà

Le xv^e siècle a été le plus beau temps des médaillons italiens, exécutés presque tous par des artistes de haute valeur. Aussi ces médaillons rendent-ils chaque jour encore les plus grands services aux études iconographiques par les portraits des célébrités les plus diverses qu'ils ont transmis à la postérité, ainsi que par les sujets dont traite le revers, et qui intéressent le plus souvent, sur quelque point, la biographie des personnages représentés. Malheureusement, on ignore en général beaucoup trop sur la commande de quels intéressés, et sous les inspirations de quels hommes instruits, plus ou moins versés dans l'art des devises, ces mêmes artistes ont eu à travailler.

Pour ce qui concerne particulièrement Bernardin de Sienne, la grande vénération, l'admiration sans bornes dont ses vertus évangéliques et ses talents oratoires l'avaient rendu unanimement l'objet dans toute l'Italie, suffiraient bien, sans le moindre doute, pour expliquer l'existence des médaillons faits en son honneur. Il n'y aurait, d'ailleurs, rien de surprenant à ce que les Frères

donnée dans le *Trésor de Numismatique*, t. II des Médailles italiennes, pl. 26, fig. 4. L'exemplaire d'après lequel la gravure a été faite y est mentionné comme appartenant au Musée Impérial de Vienne. Le revers de celui du Cabinet de France, qui a servi pour la gravure de la vignette ci-dessus, se trouve reproduit en phototypie dans le *Saint François d'Assise*, édition de grand luxe de la maison Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1885, gr. in-4^o, pl. 29, en regard de la page 312, fig. 4.

Mineurs de l'Observance ne fussent pas demeurés étrangers à la composition de ces monuments, tant le tout s'y trouve, pour le choix des légendes comme pour les types, en harmonie parfaite avec l'esprit de leur ordre et les enseignements du saint.

Nous avons donné ci-dessus les explications que pouvaient comporter utilement les deux légendes du premier médaillon. Quant au texte *In nomine Jhesu, omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum*, qui encadre, sur le second médaillon, l'effigie de Bernardin de Sienne, on serait tenté, pour si peu qu'on en médite l'esprit, de se croire en présence de quelque précepte dont il aurait arrêté la formule, si l'on ne se rappelait que l'exhortation est tirée en réalité de l'un des passages les plus saillants de l'Épître de saint Paul aux Philippiens (1), celui même que tout le monde catholique entend lire chaque année à la messe du dimanche des Rameaux. La parole de l'Apôtre ne pouvait assurément trouver un plus complet à-propos qu'ainsi placée dans la bouche de Bernardin de Sienne.

Antonio Marescotti, qui peut avoir exécuté, comme le suppose Armand, les deux médaillons reproduisant les traits du célèbre religieux, et qui, dans tous les cas, est bien certainement l'auteur de celui décrit en première ligne (2), est présenté

(1) Cap. II, v. 10.

(2) N° 2 de nos descriptions

comme ayant travaillé de 1446 à 1461. On a vu déjà que Bernardin de Sienne mourut en 1444 et qu'il fut canonisé en 1450. Il résulterait de ces données que les médaillons n'ont pu qu'être faits assez peu de temps après sa mort.

Quant au médaillon du doge de Venise, Nicolas Marcello, dont l'importance ici consiste surtout dans le monogramme sacré occupant le revers, on sait déjà qu'il ne paraît pouvoir être que de 1473 ou 1474. A cette époque, et en Italie surtout, le culte rendu au nom de Jésus depuis plus d'un demi-siècle était parvenu à son plus complet développement, et n'était pas moins pratiqué dans la vie civile, la vie parmi le *siècle*, suivant l'expression du temps, que dans la vie religieuse proprement dite. Il n'est certes besoin d'aucune autre considération pour expliquer, sur le médaillon vénitien, la présence de l'emblème alors honoré et glorifié de tous.

On a vu, en lisant la description du médaillon, que la lettre des légendes est toute différente d'un côté à l'autre de la pièce. Aussi est-il hors de doute que le droit et le revers ne sont pas d'une même exécution. De l'avis d'archéologues des plus compétents, il ne serait pas impossible que ce revers, où l'expression du chiffre divin répond si bien à la représentation qu'en avait adoptée Bernardin de Sienne, eût d'abord servi pour quelque médaillon à l'effigie de ce dernier. On ne peut pas ne pas remarquer, en effet, un rapport franche-

ment accusé entre le revers dont il s'agit et le grand médaillon au buste du saint, sans revers connu jusqu'ici, n° 3 de nos descriptions. Même module de 96 millimètres; mêmes caractères gothiques pour la légende; même disposition de celle-ci, en sa forme d'un cercle complet. Ce qui pourrait laisser quelque doute, quant à la question de savoir si le tout a jamais été employé à la composition d'un même médaillon, c'est que la légende aurait été la même au droit et au revers. Nous abandonnons la solution de cette difficulté aux appréciations du lecteur (1), pour nous livrer à l'examen d'une autre question qui nous préoccupe davantage ici : nous voulons parler de la composition du monogramme sacré, telle qu'elle ressort de l'étude des productions italiennes.

Lorsqu'en ces derniers mois, avec plus d'entraînement pour la grandeur du sujet que de

(1) Ce qu'Armand a avancé, tout au moins dans la première édition de son travail (p. 34), en écrivant que le revers du médaillon de Nicolas Marcello « a été emprunté à la médaille de saint Bernardin, ouvrage d'Andrea Guaccialotti », n'est pas seulement une erreur de nom; on peut dire, sans la moindre méchanceté, que l'auteur s'est perdu complètement dans ses souvenirs. Non seulement il n'existe pas de médaille de saint Bernardin de Sienna sortie de la main d'Andrea Guaccialotti, mais ce serait bien en vain que l'on chercherait dans les différents volumes mis au jour par Armand une médaille du même saint ayant le revers indiqué.

Des médailles de Bernardin de Sienna connues jusqu'à présent, une seule, classée par Armand, sous le 2, dans l'œuvre d'Antonio Marescotti (n° 3 du présent Mémoire), est à la légende *In nomine Jhesu*, etc; et

préparation pour le traiter, la pensée nous est venue de nous mettre à la rédaction de ce Mémoire, jamais encore nous n'avions songé que le monogramme du nom du Sauveur, tel que saint Bernardin de Sienne le présentait à l'adoration de son auditoire, pût commencer autrement que par un **î** ou un **ĵ**. Il y avait là, de notre part, une faute lourde, et d'autant plus fâcheuse que la première partie de notre travail a été écrite, et même imprimée, sous l'influence de cette idée préconçue (1). Nous remettons ici les choses dans l'état où elles auraient dû être placées tout d'abord.

Il est connu, et nous l'avons déjà rappelé (2), que l'on expose à la piété des fidèles, dans l'église de Sainte-Marie *in Ara Cali*, des Pères de l'Observance, à Rome, un petit tableau sur lequel est figuré le monogramme du nom de Jésus, et présenté comme ayant été porté par saint Bernardin de Sienne dans ses missions. Le même tableau, sommairement désigné sous le titre de « Monogramme d'*Ara Cali* », aurait servi en outre à saint Jean de Capistran (3).

Dans la situation qu'a prise la question, il nous

cette légende n'y accompagne pas un monogramme du nom divin, mais bien l'effigie même du religieux vénéré.

(1) Ce n'a été qu'au moment de la correction des épreuves que nous avons pu y porter quelque remède.

(2) *Revue*, 1896, p. 343; tirage à part, p. 31.

(3) *Ibid.* — Il s'agit de notes tirées de l'*Année liturgique à Rome*, de Mgr BARBIER DE MONTAULT.

était d'un grand intérêt de savoir et de pouvoir dire en quoi consiste, en réalité, cette relique vénérée. Une gravure que nous avons pu récemment nous en procurer, avec divers renseignements (1), nous permet de parler aujourd'hui sur ce sujet en assez pleine connaissance de cause. Ainsi pouvons-nous dire que le tableau est carré et qu'il mesure la dimension de trente-quatre centimètres et cinq millimètres sur chacun de ses côtés. Le centre est occupé par un monogramme crucifère du nom de Jésus, inscrit dans un cercle d'où jaillissent des flots de lumière, figurés par une multitude de rayons droits accompagnés de rayons flamboyants, qui leur sont superposés. Cet ensemble a pour encadrement un listel affectant la forme de quatre arcs de cercle disposés en croix et séparés les uns des autres par un pareil nombre d'angles saillants. Le texte, déjà cité (2), des Épîtres de saint Paul, INNOMINE IHESV OMNE GENV FLECTATVR, CELESTIVM, TERRES-

(1) Nous adressons nos remerciements les plus sincères aux religieux éminents auxquels nous devons ces renseignements, pour la parfaite obligeance qu'ils ont bien voulu mettre à nous les procurer. Tous nos hommages, en conséquence, au T. R. P. Raphaël d'Aurillac, Procureur Général des Franciscains, à Rome ; au T. R. P. Louis-Antoine de Porrentruy, Provincial des Frères Mineurs Capucins, à Marseille, appelé depuis à Rome pour faire partie du Conseil du Ministre Général de la Congrégation ; et aussi au R. P. Léon de Lyon, du même Ordre, conservateur du Musée franciscain du couvent des Capucins, à Marseille.

(2) Voir ci-dessus, au n° 4 de nos descriptions.

TRIVM ET INFERNORVM, tout en capitales romaines (1), se poursuit d'un bout à l'autre du listel, et celui-ci est soutenu par quatre anges, cantonnés dans les quatre coins du tableau.

Complétons cette description par quelques particularités d'un intérêt plus spécial. Les rayons flamboyants, autour du cercle dans lequel est inscrit le monogramme divin, sont bien au nombre de douze comme sur les médaillons italiens, nos 2 et 3 de nos descriptions, et sur l'enseigne de piété, n° 1; mais au lieu d'être tous également espacés entre eux, comme nous les avons vus jusqu'à présent, ils sont ici réunis trois par trois, et placés de manière à produire, en leurs quatre groupes, l'apparence d'une croix. D'autre part, la première lettre du monogramme divin est très distinctement un **p** comme sur les médaillons décrits. Par un effet d'enjolivement, très artistement rendu, le peintre a dessiné les trois lettres et le trait horizontal d'abréviation comme si le tout était composé de morceaux de ruban ajustés et collés à la surface du tableau, à l'exception de leurs extrémités, laissées flottantes. Il eût été difficile d'allier à cette composition toute gracieuse les clous de la passion du Sauveur; aussi n'en remarquons-nous aucune trace sur la croix qui résulte de la hampe de la

(1) C'est, du moins, ce qui résulte de la gravure que nous avons sous les yeux, mais dont l'exactitude, pour ce qui concerne la forme des caractères de l'inscription, ne nous paraît pas offrir de garantie absolue.

lettre **h** et du trait d'abréviation dont elle est traversée, encore bien que ces clous figurent assez généralement sur les plus anciens monuments de la dévotion mise en pratique par saint Bernardin.

Que le Monogramme d'*Ara Cæli* ait été à l'usage de saint Bernardin, c'est un fait dont il n'y a pas à douter. Ce qui nous paraît moins certain c'est qu'il soit le tableau dont le même saint a fait montre le plus habituellement dans le cours de ses missions et de ses prédications. Ce dernier tableau devait être de forme circulaire, et limité, en tous cas, à l'image du nom sacré, tout rayonnant dans sa gloire, sans aucune addition d'anges. Ainsi le font voir deux des plus anciennes représentations du saint, remontant l'une et l'autre au xv^e siècle, et dans lesquelles il est figuré avec les attributs le plus propres à le caractériser (1); il devait, en outre, d'après le témoignage des mêmes sources,

(1) Nous avons déjà cité une de ces deux pièces iconographiques (*Revue*, 1896, p. 341 ; tirage à part, p. 29) ; c'est l'estampe, genre criblé, où saint Bernardin est représenté, prêchant en plein air, et dont une phototypie se trouve tant dans le livre intitulé *La Gravure*, par le vicomte Henri Delaborde, que dans le *Saint François d'Assise*, splendide publication de la maison Plou, Nourrit et C^{ie}, Paris, 1885, p. 330. Dans les deux ouvrages, l'estampe est présentée comme étant de 1454. Nous ne sommes pas bien sûr, quant à nous, que la date qui y est gravée ne soit pas 1474.

Quant à la seconde des dites anciennes représentations de saint Bernardin, on peut la voir également dans le *Saint François d'Assise* de l'édition Plou, etc. C'est une miniature reproduite d'après un antiphonaire du xv^e siècle, conservé au Musée de Nuremberg.

être muni, dans sa partie inférieure, d'une sorte de tige ou de manche permettant de le tenir à la main et de l'exposer aux regards de ses auditeurs, comme on aurait fait d'une *monstrance* (1). Le saint a donc eu plusieurs tableaux au chiffre divin, et l'on ne peut pas dire, aussi longtemps qu'on ne sera pas mieux renseigné, qu'ils aient tous, en dehors des trois lettres sacramentelles, été conçus uniformément à certains égards, notamment pour ce qui concerne la présence ou l'absence des clous de la Croix, et l'agencement des douze grands rayons autour du nom de Jésus.

Cette observation ne fait rien perdre de son intérêt au Monogramme d'*Ara Cali*; mais elle démontre qu'il ne peut, à lui seul, suffire pour fixer les idées en ce qui concerne la composition de l'emblème divin, tel que Bernardin de Sienne l'a offert à la vénération des peuples; il faut s'aider, en outre, pour se former solidement une opinion sur ce point, des éléments que nous ont conservés les médaillons italiens. Ce que nous considérons comme la vérité, en tenant compte de tout, c'est que saint Bernardin ne s'est pas arrêté à un type immuable jusque dans les détails, et qu'il a, au contraire, admis dans ceux-ci les variétés conciliables avec l'essence de son modèle. Mais l'usage en Italie, du moins l'usage le plus ordinaire (2), à

(1) C'est le nom que l'on donnait alors aux ostensoirs.

(2) L'usage le plus ordinaire, disons-nous, mais non pas absolu. Voir la note à la page 443, 39 des tirés à part.

l'époque où les aspirations de son zèle y ont fait triompher le culte du nom de Jésus, était d'exprimer le commencement du nom par un **p**, ce qui donnait **p̄h̄esus**, et, quand on voulait le représenter en abrégé, de le faire au moyen des trois lettres **p̄hs**, alors que dans les contrées du Nord on écrivait **ih̄s**, **ih̄c** (ι), etc. Saint Bernardin se conforma, pour le choix du type qu'il voulait glorifier, à l'expression habituelle du nom, comme elle était surtout connue dans son pays, et nous ne voyons pas qu'il se soit jamais, en ce point, écarté de sa première conception. Les variantes nombreuses qui ne tardèrent pas à se produire dans le tracé du monogramme (2) furent, pour la

(1) Sur les monnaies d'or dites *Nobles* frappées en Angleterre dès le règne d'Édouard III, qui mourut en 1377, le nom de Jésus est ainsi formulé : **Ih̄c**, au commencement de la légende du revers, *Jesus autem transiens*, etc.

(2) Un assez grand nombre de ces variantes, rapportées au « Type de saint Bernardin de Sienne » sans trop de justification parfois, sont figurées dans le *Saint François d'Assise* de l'édition Plon, etc., pp. 292, 329, 330, 331, 359; pl. 29, en regard de la p. 312, fig. 4 et 5; et pl. 35, en regard de la p. 430, sur la prédelle de la scène représentée.

Dans les parties de l'ouvrage qui traitent des époques postérieures à la vie de saint François, les auteurs nous montrent (pp. 329, 330) saint Bernardin de Sienne, à peine arrivé dans telles villes où il venait prêcher une mission, peignant lui-même ou faisant peindre sous sa direction quelque tableau au monogramme du nom de Jésus entouré de rayons d'or, puis, bientôt, quand ses prédications étaient commencées, distribuant « d'innombrables tablettes sur lesquelles était représenté ce nom glorieux... »

Les mêmes auteurs nous font voir encore, après Jeanne d'Arc et sainte Colette de Corbie, après sainte Jeanne de Valois, tertiaire de

plupart, le résultat de copies faites hors de l'Italie et sous l'influence d'éléments orthographiques différents de ceux que l'Italie avait adoptés.

Mgr X. Barbier de Montault, dont la vaste érudition iconographique, au point de vue de l'art chrétien, est si généralement appréciée, veut bien nous écrire ce qui suit :

« La forme **phs** est italienne; elle est antérieure à saint Bernardin.

» J'en connais plusieurs exemples à Rome. Je l'ai trouvée à la cathédrale de Côme également.

» Je n'en connais pas d'exemple en France... »

Les déclarations du savant prélat sont à rapprocher de ce que nous avons dit, sous le n° 1 de nos descriptions, en publiant le méreau-enseigne que le cordelier Frère Richard faisait porter par les Parisiens en l'an 1429; méreau qui accuse si bien les deux caractères, méridional et septentrional,

Saint-François et fondatrice de l'ordre des Annonciades, cet autre tertiaire, Christophe Colomb, le grand Génois, s'adonnant au culte du nom de Jésus : « Tous les écrits, constatent-ils, les rapports, les lettres de Christophe Colomb portent en tête les noms sacrés de Jésus et de Marie, et son invocation habituelle est cette belle prière : *Jesus, cum Mariâ, sit nobis in viâ* » (p. 346).

Outre les sources, pour l'étude du monogramme divin, que nous avons mentionnées au cours de notre travail, nous ne pouvons nous dispenser de citer également les *Caractéristiques des Saints dans l'art populaire*, par le P. Cahier, Paris, gr. in-4°, t. I, aux mots *Auréole*, *Chiffre*, etc.

dans la double forme qu'y revêt le symbole du nom sacré. En même temps, les divers emblèmes représentés sur cette pièce sont si correctement exprimés, que l'on se sent, avec elle, tout aux débuts, encore, de la dévotion qu'elle concerne. Mais ce serait très vainement, pensons-nous, que l'on se demanderait où elle peut avoir été faite, tant elle convient, sous le rapport des indices topographiques, aussi bien à Rome qu'à Paris, à l'Italie qu'à la France, et réciproquement. Le seul point qui paraisse incontestable, quant à la question d'origine, c'est qu'elle doit le jour aux religieux de saint François (1).

(1) Ainsi que nous l'avons dit plus haut, Leber a publié autrefois, en proposant d'y voir quelque exemplaire du méreau du Frère Richard, une pièce de plomb qui ne pouvait être à aucun titre ce pour quoi il la présentait. Nous donnions à entendre, dans la première partie de ce Mémoire (*Revue*, 1896, p. 344; tirage à part, p. 32), que nous réfuterions l'attribution de Leber.

Nous avons pu juger, depuis lors, que des raisonnements étendus, à propos de cette matière, seraient aujourd'hui tout à fait surabondants et inutiles, ce dont nous nous sommes aperçu en relisant certain article de Danicourt, concernant des « *Enseignes et médailles d'étain ou de plomb trouvées en Picardie* », inséré dans la *Revue Numismatique française*, année 1887, pp. 49 à 67.

Une des pseudo-monnaies provenant d'évêques des Innocents d'Amiens, publiées par Danicourt dans l'article dont il s'agit, est semblable, pour l'un des côtés, à celle dans laquelle Leber avait cru reconnaître le méreau du Frère Richard. En partant de ce point, il est aisé de conclure avec assurance, de ce que l'on sait actuellement, que la pièce découverte par Leber n'a jamais été, ainsi que celle recueillie par Danicourt, autre chose que la monnaie de liesse d'un évêque des Innocents, sorti de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens,

Nous considérons comme étant de la même époque encore, à bien peu près, l'enseigne ou le méreau dont la description suit :

5. La Sainte-Vierge, couronnée, nimbée, ayant dans les bras l'enfant Jésus, se tient debout sur un navire conduit par deux anges, montés sur les galeries de poupe et de proue.

Rev. Dans un cercle tout uni qui lui sert d'encadrement, le nom de Jésus figuré par le monogramme crucifère, ayant ici pour première lettre un **i**. Trois clous de la Passion complètent le chiffre divin, fixés à la croix comme on les a vus sur le méreau du Frère Richard ; et, comme sur ce méreau, également, ledit monogramme est accosté de deux gros points quadrilatéraux.

Plomb ou étain. Diamètre de
22 millimètres environ.

Pl. XIII, fig. 7.

Nous ne connaissons cette enseigne que par la gravure qu'en a donnée Arthur Forgeais (1), avec

haut dignitaire postiche et de bouffonne mémoire, qui s'appelait Pierre Hénin, si son nom a été bien lu ; enfin, que cette même pièce est postérieure de tout un siècle, pour le moins, à l'époque qui lui avait primitivement été assignée quand on l'a fait connaître.

Nous comptons faire paraître sous peu, dans la *Revue Numismatique française*, un article spécial contenant les explications que comportent les deux monnaies d'évêques des Innocents dont il est fait mention dans la présente note, où l'on conçoit qu'il ne pouvait en être question que très sommairement.

(1) *Collection de plombs historiés, trouvés dans la Seine. Deuxième série : Enseignes de pèlerinages* ; Paris, 1863, in-8^o, p. 26.

indication que l'original a été découvert dans des travaux de dragage de la Seine, exécutés à Paris, près du pont Notre-Dame. L'état d'oxydation et de dégradation dans lequel la pièce a été recueillie ne permet pas de juger si elle avait jadis été munie d'une bélière ou si elle n'en a jamais eu.

Dès le xiv^e siècle, il existait à proximité de Paris un lieu de pèlerinage très fréquenté par les habitants de la capitale, connu sous le nom de Notre-Dame de Boulogne-la-Petite, puis aussi de Boulogne-sur-Seine. C'était, pour le voisinage, et même dans un rayon assez étendu, la succursale d'un sanctuaire des plus célèbres : celui de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer ; et la représentation de la Mère du Sauveur qui y était offerte aux hommages des fidèles, la représentation de Marie, avec l'enfant Jésus entre les bras, montée sur un bateau où l'on voyait pour nautoniers deux anges, était la même dans l'un et l'autre lieux. Ainsi, du reste, en est-il encore aujourd'hui (1).

L'origine de notre n° 5, enseigne ou méreau, pourrait donc, pour ce qui concerne le type de la

(1) Des nombreux ouvrages traitant de l'histoire et du culte de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, dont plusieurs relatent les origines de la succursale de Boulogne-sur-Seine, nous devons nous borner à renvoyer aux deux suivants :

ANTOINE LE ROY, *Histoire de Nostre-Dame de Boulogne*. Paris, 1681 et 1682, in-8°.

L'abbé F.-A. LEFEBVRE, *Histoire de N.-D. de Boulogne et de son pèlerinage*. Boulogne-sur-Mer, 1894, in-12.

Vierge, être rapportée aussi bien à Boulogne-sur-Mer qu'à Boulogne-sur-Seine. Toutefois, le monogramme divin du revers nous paraît si manifestement avoir été reproduit d'après un des côtés du méreau du Frère Richard, le côté, surtout, d'apparence française, que nous ne pouvons pas ne pas nous persuader que ce n° 5 a été fait bien peu de temps après, pour le compte du sanctuaire de Notre-Dame de Boulogne-sur-Seine, et pour être débité aux pèlerins, dans les temps les plus rapprochés du sermon que le même cordelier était venu y prêcher avant l'achèvement de sa mission de Paris. Ce sermon, déjà mentionné plus haut (1), l'avant-dernier mais non pas le moindre de l'œuvre qu'il avait entreprise, fut prononcé le jour de Saint-Marc, 25 avril 1429, avec des résultats qui ont fait époque. Ce fut, en effet, en revenant de Boulogne-la-Petite et de la fructueuse prédication du Frère Richard, que la population parisienne sut se résoudre à livrer aux flammes, dans maints feux allumés par les rues de la ville, d'innombrables quantités d'objets de jeu et de toilette (2). On a vu, d'ailleurs (3), comment le tout se terminait à quelques mois de là.

(A suivre.)

J. ROUYER.

(1) *Revue belge de numismatique*, 1896, p. 324; tirage à part, p. 12

(2) *Journal d'un bourgeois de Paris*, p. 120 de l'édition citée.

(3) *Revue*, *loc. cit.*, p. 324.



1



É.T.



2



É.T.



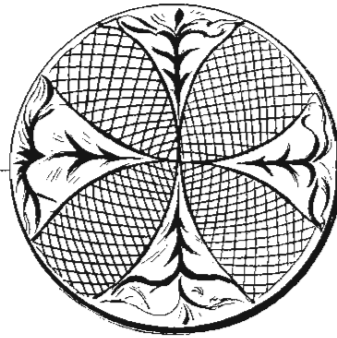
3



É.T.



4



c.



5

c.

